Finy®

DANGEREUX POUR L'ENVIRON-NEMENT

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9482/B
MATIÈRE ACTIVE : METSULFURON-MÉTHYLE
TENEUR : 20 %
TYPE DE FORMULATION : GRANULÉS À DISPERSER DANS L'EAU (WG)
UN 3077

HERBICIDE SYSTÉMIQUE POUR LUTTER EN POST-ÉMERGENCE CONTRE LES MAUVAISES HERBES DICOTYLÉES EN CULTURE DE CÉRÉALES, EN LIN À FIBRE ET EN JACHÈRES.

RISQUES PARTICULIERS

- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R50/53

MESURES DE PRÉCAUTION

- Conserver hors de la portée des enfants. S2
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S13
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S20/21
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S35
- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité. S61

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

AUTRES MENTIONS

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Éviter toute dérive de pulvérisation vers les eaux de surface. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau. Lors de l'emploi d'un pulvérisateur classique, respecter la distance minimale de 2 mètres de tout cours d'eau ou de toute surface d'eau.

La dose agréée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur, par exemple dans les situations où le risque de dégâts est faible ou lors de l'utilisation de produits en mélange. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du délai avant récolte.

Le produit n'a pas d'effet inacceptable sur *Aphidius rhopalosiphi*, *Typhlodromus pyri*, *Chrysoperla carnea* et *Poecilus cupreus*.
Ne pas ajouter une huile minérale ou un surfactant en raison du risque de dégâts à la culture (diminution du rendement).

MODE D'EMPLOI

Appliquer par temps poussant sur une végétation sèche, saine et en pleine croissance. L'activité de FINY est optimale sur des mauvaises herbes petites et en pleine croissance. Après application, le temps doit rester sec durant quelques heures. Ne pas appliquer s'il y a risque de gelées nocturnes. Les cultures dérobées en céréales telles que le ray-grass et le trèfle sont très sensibles. De même, il faut tenir compte de ce produit pour la culture suivante.
Dans d'autres cultures, ce produit peut causer des dégâts importants. Dès lors, toute dérive de pulvérisation doit être évitée et le matériel de pulvérisation doit être soigneusement nettoyé après chaque usage.
Maximum 1 application par an.

Froment d'hiver, orge d'hiver, seigle, épeautre et triticale
Pour lutter contre diverses mauvaises herbes dicotylées (entre autre matricaire camomille, mouron, lamiers, véroniques (à l'exception de la véronique à feuilles de lierre)).

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Finy® (suite)

DANGEREUX POUR L'ENVIRON-NEMENT

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9482/B
MATIÈRE ACTIVE : METSULFURON-MÉTHYLE
TENEUR : 20 %
TYPE DE FORMULATION : GRANULÉS À DISPERSER DANS L'EAU (WG)
UN 3077

Appliquer au printemps entre les stades « 2-3 feuilles » (BBCH 12/13) et le stade « ligule visible » (BBCH 39).
Pour lutter contre les graminées durant le tallage il est conseillée de mélanger FINY avec 1000-1250 g s.a./ha isoproturon.
Dose: 30 g/ha.

Froment de printemps, orge de printemps et avoine
Pour lutter contre des mauvaises herbes dicotylées (chardons, Rumex spp., tussilage, etc.).
Appliquer au printemps à partir du stade « début tallage » (BBCH 21) jusqu'au stade « ligule visible » (BBCH 39). La période d'application optimale se situe entre les stades « 1er et 2ème nœud » (BBCH 31-32) des céréales.
Dose: 30 g/ha.

Jachères
Pour ralentir la croissance et empêcher la formation de semences des engrais verts. Appliquer au printemps, selon les instructions ci-dessous:

Culture:	Dose:	Moment d'application:
Trèfle blanc	5 g/ha	du début de la floraison jusqu'à la pleine floraison
Trèfle d'Alexandrie, Trèfle incarnat et Trèfle violet	10 g/ha	du début de la floraison jusqu'à la pleine floraison
Phacélie	10 g/ha	du stade "boutons décollés/premiers pétales" au stade "premières fleurs"
Moutarde blanche	10 g/ha	du stade "boutons décollés/premiers pétales" au stade "quelques fleurs/pied"
Navette d'été	10 g/ha	
Vesce commune	20 g/ha	du stade "début floraison" au stade "premières gousses plates"

Jachère spontanée
Pour lutter contre diverses mauvaises herbes. Appliquer au printemps.
Dose: 20 g/ha.

Lin textile
N'appliquer exclusivement que sur du lin destiné à une utilisation textile.
Pour lutter contre des mauvaises herbes dicotylées. Appliquer au printemps, sur des plantes de lin de 3 à 12 cm de haut.
Dose: 20 g/ha.

Remarque:
N'appliquer FINY que sur une culture saine qui n'est pas affaiblie par des maladies, des insectes ravageurs, le gel ou d'autres facteurs influençant négativement la croissance de la culture.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION ET MÉLANGE
- Choisir un pulvérisateur propre, en bon état de fonctionnement et bien calibré.
- Remplir la cuve à moitié d'eau claire et mettre en route le système d'agitation. Ajouter la quantité nécessaire de FINY.
- Compléter le reste avec de l'eau.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info

Finy® (suite)

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9482/B
MATIÈRE ACTIVE : METSULFURON-MÉTHYLE
TENEUR : 20 %
TYPE DE FORMULATION : GRANULÉS À DISPERSER DANS L'EAU (WG)
UN 3077

DANGEREUX POUR L'ENVIRON-NEMENT

- Laisser le système d'agitation en marche, aussi bien durant le remplissage de la cuve que pendant la pulvérisation.

Lorsque d'autres partenaires sont appliqués en mélange avec FINY, ajouter d'abord FINY dans la cuve de pulvérisation et ensuite les partenaires de mélange.
Toujours suivre les conseils d'utilisation des partenaires de mélange.
La combinaison de FINY avec d'autres produits se fera toujours sous la responsabilité de l'utilisateur.

RINCAGE DU PULVÉRISATEUR
IL EST IMPORTANT DE RINCER LE PULVERISATEUR A L'EAU CLAIRE CONSCIENCIEUSEMENT DIRECTEMENT APRES LA PULVERISATION AINSI QU'AVEC UN PRODUIT DE RINÇAGE PREVU A CET EFFET OU DE L'AMMONIAQUE MENAGER.
LES EXCEDENTS DE FINY PEUVENT PROVOQUER DES DOMMAGES AUX CULTURES SUIVANTES.

CONSEILS DE PREMIERS SECOURS
S'il y a présomption d'empoisonnement, avertir immédiatement un médecin et appeler le Centre Antipoisons. (070 245 245)

Inhalation:
Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Ingestion:
Rincer la bouche. Faire boire un peu d'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contact avec la peau:
Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin.

Projection dans les yeux:
Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'oeil non atteint. Porteurs de lentilles de contact : enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter un médecin.

CONSEILS POUR LE MÉDECIN
♦ **Prise en charge:** traitement symptomatique.
♦ Contacter le Centre Antipoisons pour le traitement ultérieur en milieu **hospitalier.**

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT
L'emballage vide de ce produit doit être rincé à l'eau suivant un système manuel ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur au point de ramassage prévu à cet effet.
Diluer le surplus de traitement au moins 10 fois et les appliquer sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi.
Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fosses avec le produit ou l'emballage vide.
L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer précisément la quantité nécessaire à l'application du produit en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 **Telefax: 03-3150904**
E-mail: info@agrichem.be **Webpage: www.agrichem.info**

Finy® (suite)

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9482/B
MATIÈRE ACTIVE : METSULFURON-MÉTHYLE
TENEUR : 20 %
TYPE DE FORMULATION : GRANULÉS À DISPERSER DANS L'EAU (WG)
UN 3077

DANGEREUX POUR L'ENVIRON-NEMENT

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant du transport, du stockage et de l'utilisation de nos produits.

® Marque deposée de AgriChem bv.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 **Telefax: 03-3150904**
E-mail: info@agrichem.be **Webpage: www.agrichem.info**